

# Fiche d'organisation :

## PROTOCOLE D'ORGANISATION EN ONCOLOGIE MÉDICALE Infirmier(e) en Pratique Avancée/Médecins



### Informations relatives à la structure

**NOM :** .....

**ADRESSE :** .....

### Informations relatives aux rédacteurs du protocoles

**NOM Prénom**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Qualification des signataires**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Protocole porté à la connaissance de l'équipe

**Établissement**

.....  
.....  
.....

**Équipe/Pôle/Unité fonctionnelle**

.....  
.....  
.....

# Validation du protocole par les instances

**Établissement**

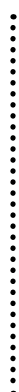
.....

.....

.....

.....

.....



**Instances**

.....

.....

.....

.....

.....

## Domaines d'interventions

**Oncologie  
médicale**

### Activités principales :

- Identifier et interpréter les données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.
- Interpréter les signes, symptômes en lien avec la pathologie cancéreuse.
- Identifier les effets secondaires des traitements anticancéreux.
- Repérer les situations d'urgence.
- Formuler les conclusions cliniques.
- Prescrire des médicaments / dispositifs médicaux non soumis à la prescription médicale obligatoire.
- Renouveler, en les adaptant si besoin, des prescriptions médicales.
- Prescrire des examens complémentaires.
- Réaliser l'orientation médicale, psychosociale en fonction de la situation.
- Conduire des activités d'éducation, de prévention ou de dépistage.
- Pratiquer une activité d'enseignement et de formation.
- Pratiquer une activité recherche.

# Modalités de prise en charge des patients par l'IPA

## Population

.....

.....

.....

## Modalités de consultation et de suivi

Le suivi de l'IPA est initié à la demande.....

.....

La fréquence du suivi est établie à la demande.....

.....

.....

.....

## Modalités de prescription

L'IPA est habilité à.....

.....

.....

.....

Dans un contexte de situation clinique stable et selon les recommandations en vigueur, l'IPA est amené(e) à : .....

.....

.....

.....

.....

# Modalités et régularité des échanges d'informations entre le médecin et l'IPA

# Modalités et régularité des échanges d'informations sur la prise en charge des patients concernés

# Les conditions de retour du patient vers le médecin sur décision de l'IPA

L'IPA se réfère au médecin de façon systématique dans les cas suivants :

# Révision du protocole

